

Charte de bientraitance

Nos principes partagés en équipes :

- 1) Le respect
- 2) La non-malfaisance
- 3) La bienveillance
- 4) La participation et l'implication
- 5) la continuité de prise en charge



Le vouvoiement et mon nom vous respecterez.
Le matin, la lumière dans mes yeux vous éviterez.
La porte et les rideaux, lors de mes soins
vous fermerez.

A ma porte toujours vous
frapperez.
Toujours polis et courtois vous
serez.

Ma dignité, ma pudeur, mes
habitudes et mon autonomie
toujours vous respecterez
De mes appareils (dentier,
lunettes, appareils auditifs)
vous me parerez